



OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT

POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
SOUTENANT LES SURVIVANT-E-S DE L'ESCLAVAGE



Depuis 30 ans, le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage accompagne des survivants de l'esclavage sur le chemin du rétablissement.

Le Fonds alloue des contributions volontaires à des organisations de la société civile qui soutiennent les personnes survivantes de l'esclavage en leur prodiguant des soins médicaux, un abri, de la nourriture, une représentation juridique, des formations, une éducation, ou un accès à des activités génératrices de revenus. Le Fonds soutient 10 000 personnes en moyenne chaque année.

PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Organisations candidates

- entités non gouvernementales (ex. : ONG, centres de réadaptation, fondations, associations de victimes, des hôpitaux, cliniques juridiques) qui disposent :
- expérience en matière de réhabilitation et réadaptation des victimes de l'esclavage et leurs familles
- au moins un an d'activité
- enregistrement légal et compte bancaire correspondant au nom de l'organisation

Méthodologie

- une approche centrée sur la victime démontrable
- une perspective de genre intégrée à toutes les étapes du projet
- l'aide est fournie aux bénéficiaires sans discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance, un handicap ou toute autre situation.
- non éligibles : activités de plaidoyer, de sensibilisation ou de recherche

Cofinancement

- Le montant demandé ne doit pas dépasser les deux tiers du budget du projet*
- Des exceptions peuvent s'appliquer sous réserve d'une justification satisfaisante.*



SUBVENTIONS ANNUELLES POUR UNE AIDE DIRECTE AUX SURVIVANT-E-S

Dates de soumission des demandes

15 janvier au 1er mars
de chaque année

Dates de mise en œuvre des projets

1er janvier au 31 décembre
de l'année civile suivante

Montant de la subvention

15 000 \$ US à 35 000 \$ US

Projets éligibles

Services sociaux, juridiques
psychologiques, et
humanitaires ainsi qu'en
matière de santé, de
formation professionnelle ou
d'éducation, ou autres formes
de services directs

Bénéficiaires éligibles

Victimes de formes
contemporaines
d'esclavage, notamment :

- travail forcé et servitude
domestique
- esclavage traditionnel
- esclavage sexuel
- traite à des fins
d'exploitation sexuelle
ou par le travail
- vente d'enfants
- exploitation sexuelle
commerciale des enfants
- utilisation d'enfants dans
les conflits armés
- mariages précoces et
forcés
- pires formes de travail
des enfants

Toutes les candidatures
doivent être soumises en
**anglais, français ou
espagnol** via le système
de subventions en ligne
du HCDH.

Pour des informations plus
détaillées sur le processus
de candidature, consultez
« Comment soumettre une
demande de subvention »
et les autres sections sur :
[www.ohchr.org/fr/
SlaveryFund](http://www.ohchr.org/fr/SlaveryFund)

“ J'ai travaillé trois
ans sans contrat... Je pense
que la défense des droits est
très importante. C'est
légitime, nous devons
défendre nos droits, en tant
que peuples autochtones, en
tant que travailleurs
agricoles, où que nous
soyons. ”

— Simon*

A reçu le soutien du Fonds à
travers le Consejo Nacional de
Desplazados de Guatemala
(CONDEG)



Illustration : Véronique Collin. Photographie : CONDEG. *Le nom a été changé.